Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 80 (1953)

Heft: 11

Artikel: En marge des Fêtes du Rhône : à propos des concours de l'Académie de Dijon

Autor: Rms.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228694

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En marge des Fêtes du Rhône

A propos des concours de l'Académie de Dijon

Comme nous l'avons annoncé dans notre numéro de juin, le *Prix Henri Kissling*, une médaille d'argent offerte par Paul Chevassus, chancelier de l'Académie Rhodanienne des Lettres, pour couronner une recherche historique et philologique relative au dialecte vaudois ou, à défaut, un conte ou une nouvelle dans ce dialecte, a été très justement décerné à M. Pierre Chessex pour son travail sur les noms de lieux de la commune de Vallorbe.

Voici comment s'exprime à ce sujet le rapport du jury :

La médaille d'argent Henri Kissling récompense M. Pierre Chessex pour une œuvre identique à celle qu'a poursuivie Henri Kissling pendant toute sa carrière. Géomètre de profession, élève indirect de d'Arbois de Jubainville, de Dauzat, de Roupnel et des toponymistes français, Henri Kissling n'a cessé de lutter pour que les noms des lieux-dits de son canton soient étudiés par les méthodes historiques et philologiques les plus sévères, afin de leur attribuer une orthographe et une prononciation exactes et correctes.

M. Pierre Chessex, par son œuvre, continue cette lutte destinée à corriger les erreurs des géomètes et cartographes, en retrouvant le sens des noms des lieux-dits, travaillant une matière qui demande la connaissance parfaite des dialectes gallo-romans et franco-provençaux. Ce sont ces qualités de linguiste, mises au profit d'un patrimoine précieux, cher à Henri Kissling géomètre et patoisant, qui ont décidé le jury, à l'unanimité, à lui faire attribuer cette médaille offerte aujourd'hui.

Quatre ou cinq autres travaux avaient été présentés.

Ces œuvres, ajoute le même rapport (il s'agissait d'une Etude du patois de la Vallée de Joux, d'une histoire en patois du Jorat et d'une traduction en dialecte vaudois de Coups de feu, *nouvelle de C.-F. Ramuz), sont très inégales d'ampleur et de qualité. Elles ne sont pas sans talent et témoignent toutes des caractères et de l'originalité de notre vieux parler vaudois. Les auteurs de ces travaux méritent reconnaissance et félicitations, encouragements même à persévérer dans leurs efforts.*

* * *

On ne saurait trop remercier M. Paul Chevassus, qui a offert le « Prix Kissling », et féliciter M. Pierre Chessex qui l'a reçu, ce dernier ayant depuis des années donné maints témoignages de son érudition en la matière.

Il est regrettable qu'en principe l'Académie Rhodanienne des Lettres ne donne pas connaissance, comme cela se fait dans de nombreux concours français et suisses, la composition des jurys. On ne doute pas que nos amis rhodaniens avaient fait appel à l'un de nos meilleurs et érudits patoisants.

Nous leur demanderons toutefois s'il est possible, pour les années qui viennent, que le règlement de ces intéressants « concours » nous soient notifiés le plus tôt possible, afin que nos lecteurs patoisants puissent en prendre acte à temps. Cette année, plusieurs d'entre eux n'en ont eu connaissance que quinze jours avant le délai de clôture des envois. *rms.*